
Adresse de la société populaire de Decize-le-Rocher qui exprime son indignation pour l'attentat contre Collot-d'Herbois et Robespierre et témoigne du civisme des républicains de Bellevue-les-Bains, lors de la séance du 16 messidor an II (4 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Decize-le-Rocher qui exprime son indignation pour l'attentat contre Collot-d'Herbois et Robespierre et témoigne du civisme des républicains de Bellevue-les-Bains, lors de la séance du 16 messidor an II (4 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 376-377;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25781_t1_0376_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

[Beaune, 1^{er} mess. II] (1)

« Représentants du Peuple français,

Est-il donc bien vrai que des Monstres, dignes successeurs des Danton, des Hébert, des Lacroix, des Chabot poursuivent avec acharnement le perfide système qu'avant leur disparition, ces scélérats avaient organisé ? Celui d'avilir, de diviser la Convention Nationale, et de diffamer son comité de salut public. eh ! Comment pourrions nous en douter un instant, lorsque nous sommes les tristes témoins des débats astucieux, autant que scandaleux, causés par la Présentation du salubre projet de Décret du 22 Prairial, relatif au Tribunal révolutionnaire ; lorsque nous voyons en gémissant, qu'on a l'absurdité de vous demander, qu'est-ce que vous entendez par la *dépravation des mœurs* ? lorsqu'enfin nous apprenons qu'on a l'insigne mauvaise foi de prétendre, que le projet présenté par le comité, est attentatoire à la représentation nationale ?

Frappez donc, Législateurs, et que tardez-vous ? frappez donc ces êtres abjects et coupables qui tentent en vain de couvrir leurs infâmes trahisons de fausses protestations d'estime et de dévouement pour la Convention Nationale, pour le comité de salut public ; ces conspirateurs hypocrites, dont la bouche impure, à chaque instant, semble proférer avec enthousiasme, le doux nom de la Liberté, le nom vénéré de Montagne, tandis qu'au fond de leurs cœurs pervers, couve la plus noire perfidie. Songez, Législateurs que les tems d'indulgence sont passés. Le gouvernement révolutionnaire, fondé sur les mœurs, la Probité et la vertu, ne doit point être une chimère entre vos mains. Déployez donc toute votre fermeté, contre les plus dangereux ennemis de la Patrie ; c'est le seul moyen de vous mettre à l'abri des reproches, que pourraient vous faire un jour et vos contemporains qui ont les yeux fixés sur vous, et la postérité, qui vous jugera encore plus sévèrement qu'eux.

Tels sont, Représentants, les vœux des membres de l'administration regenerée du district de Beaune. S. et F. Vive la République ».

Marteau GIRARD (*présid.*)
[et 5 signatures illisibles].

20

La société populaire de Decize-le Rocher, après avoir rendu grâces au génie de la liberté, qui a préservé Robespierre et Collot-d'Herbois des coups dirigés vers eux par les infâmes agens de Pitt, transmet à la Convention nationale le trait suivant :

« Nos concitoyens, écrit cette société, manquoient de subsistances ; les secours qu'ils attendoient n'étoient pas près d'arriver, et déjà ils ressentoient les atteintes cruelles de la famine : mais les républicains de Bellevue-les-

Bains sont instruits de cette crise funeste, et ce n'est pas en vain qu'ils en sont touchés ; le riche, le pauvre, tous veulent concourir à faire cesser notre détresse, tous se privent de leur propre nécessaire pour pourvoir à nos besoins. Le soir même, la farine, le pain, les grains qu'ils nous destinent nous sont offerts par la douce fraternité, qui ne met d'autre prix à ce service signalé que le plaisir de l'avoir rendu.

Mention honorable, insertion au bulletin. (1).

[Decize-le-Rocher, s.d.] (2)

« Législateurs,

Il restait aux tirans de l'Europe un crime à commettre : ils n'avaient pas encore vomi sur la France indignée tous les maux qu'ils lui réservaient ; Pitt, artisan trop habile de leurs perfides projets, vient de diriger les poignards des assassins sur la représentation nationale.

Mais encore une fois le génie de la liberté a trompé la rage de ses ennemis : les coups de lamiral sont perdus pour l'Europe conjurée ; Collot d'Herbois, Robespierre siègent au milieu de leurs collègues, préparant le bonheur de la patrie reconnais-sante.

Pendant quels fruits l'agent de Georges pouvait-il recueillir de ses homicides combinaisons ? pensait-il qu'en privant du jour 2 des plus intrépides défenseurs du peuple, il rétablirait sur nous la puissance des rois ? qu'il s'abusait cet homme pétri de scélératesse ! Collot d'Herbois et Robespierre ne detestent pas seuls le despotisme. Pour nous enchaîner, il faudrait nous effacer tous du livre de la vie, il faudrait arracher de nos cœurs la haine inextinguible que nous avons voué à l'esclavage.

Législateurs, les rois que nous combattons veulent-ils connaître les ressources qui leur restent pour nous asservir, qu'ils contemplent votre fermeté dans les dangers que leur or à semé autour de vous ; qu'ils se rappellent sans cesse l'horreur qu'a inspiré au peuple l'attentat commis sur ses représentants et qui a développé chez lui les germes de nos nouvelles vertus. Oui : qu'ils sachent que le français admirant votre impassibilité au milieu des orages amoncelés sur vos têtes, s'est partout montré digne de ses hautes destinées. Comme vous, debout devant ses ennemis, il voit dans le calme leurs efforts combinés échouer à ses pieds.

Mais nulle part, il n'a été plus grand que dans ce district : menacé d'une disette absolue, obligé de s'alimenter d'un pain grossier, qu'encore il était obligé d'économiser pour attendre (?) les secours promis, il ne s'est pas permis une seule action, dont pût se réjouir un ami de Cobourg, il n'est pas sorti de sa bouche un seul murmure, pas une seule plainte ; ses premiers vœux ont toujours été pour la prospérité de l'empire.

Législateurs, vous applaudirez sans doute à tant de magnanimité, mais vous réserverez aussi votre

(1) P.V., XLI, 6. Ann. R.F., n° 219 ; Débats, n° 655 ; Audit. nat., n° 652 ; J. Fr., n° 651.

(2) C 309, pl. 1207, p. 1.

(1) C 308, pl. 1198, p. 21.

admiration pour un trait de la plus sublime générosité que la reconnaissance nous fait vous transmettre.

Nos concitoyens manquaient de subsistances; les secours qu'ils attendaient, n'étaient pas près d'arriver et déjà ils ressentaient les atteintes cruelles de la famine. Mais les républicains de Bellevue les bains sont instruits de cette crise funeste et ce n'est pas en vain qu'ils en sont touchés: le riche, le pauvre, tous veulent concourir à faire cesser notre détresse, tous se privent de leur propre nécessaire pour pourvoir à nos besoins. Le soir même, la farine, le pain, les grains qu'ils nous destinent nous sont offerts par la douce fraternité qui ne met d'autre prix à ce service signalé que le plaisir de l'avoir rendu.

Representans, que cette action soit consignée dans les fastes de la Révolution: elle ne doit pas être perdue pour tout le monde. En présentant à la France un modèle de la plus sublime philanthropie, elle attestera à l'Europe abusée que les vertus naquirent toujours de la liberté. S. et F. »

TROCHEREAU, LELONG, BENOIST aîné, BILLOUË

21

Les représentans du peuple près l'école de Mars écrivent du camp des Sablons, le 16 messidor, que deux traits suffiront pour convaincre la Convention nationale que son vœu, en voulant former dans la plaine des Sablons une pépinière d'hommes vertueux et braves, sera rempli.

Un instituteur pris de vin est, disent-ils, aperçu de ses camarades, il est sur le-champ repoussé par eux. Il n'a souillé qu'un instant l'asyle de la tempérance.

Sur 1 500 élèves déjà rendus à leur poste, un seul s'est montré indigne des soins de la mère commune, il a demandé à se retirer. Toutes les représentations ayant été vaines, son expulsion a été prononcée à la tête du camp, et nous avons arrêté qu'il seroit reconduit dans ses foyers de brigade en brigade, et mis sous la surveillance de l'agent national de son district.

A cette décision, les cris de *vive la République! à bas les lâches!* ont retenti de toutes parts, et les cinq élèves du même district, indignés, se sont précipités de leurs rangs vers cet individu, et l'ont eux-mêmes reconduit hors d'une enceinte consacrée aux vertus républicaines.

L'aristocratie et le royalisme multiplient leurs pièges et leurs perfides suggestions pour corrompre les élèves de Mars, et faire tourner à l'avantage des tyrans un établissement destiné à consolider l'édifice de la liberté. De l'argent leur est offert, de mauvais livres leur sont distribués, des craintes de tout genre leur sont suggérées: on dit aux uns qu'ils seront transportés à la Guyane; à d'autres, qu'ils passeront l'hiver sous la tente: mais ces jeunes Français, que n'a point flétris l'ancien régime, sont les premiers à dénoncer toutes ces manœuvres. Au

surplus, disent les représentans, une battue va être faite, et l'école de Mars sera bientôt délivrée des loups qui cherchent à la dévorer.

(Vifs applaudissements)

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

22

Lecarpentier, représentant du peuple, envoie à la Convention nationale le rapport de la fête intéressante qui vient d'être célébrée à Granville, et qui peut, dit ce représentant du peuple, servir de pendant au siège de cette place; il n'y avoit rien à faire pour y porter en son comble l'amour de la liberté et l'exécration du nom anglais. Il envoie aussi l'écharpe municipale encore teinte du sang du républicain Clément Desmaisons, officier municipal, tué au pied d'une batterie, en donnant l'exemple de l'héroïsme à ses braves concitoyens; il pense que ce monument est digne d'être suspendu aux voûtes du Panthéon.

Insertion au bulletin, renvoi aux comités de salut public et d'instruction publique (2).

[Rapport sur la fête célébrée à Granville le 5 mess.] (3).

Le Représentant du Peuple, le Carpentier prêt à quitter le département de la Manche, avait arrêté qu'avant son départ, il serait célébré à Granville, le 1^{er} quintidi de Messidor, une fête funéraire à la mémoire des défenseurs de la patrie morts au siège de cette place. Cette fête, qui devait à la fois rappeler une époque glorieuse pour la République et acquitter un tribut cher au cœur des Républicains, fut accueillie avec un empressement général; chacun s'empressa de concourir à son embellissement.

Dès la veille du jour fixé pour la célébration, les Députés des Sociétés populaires du Département de la Manche et les différens Artistes invités par le Représentant du Peuple, se trouvèrent réunis aux Autorités constituées, aux Citoyens et à la Garnison de Granville. Tout fut disposé d'avance, avec autant d'ordre que de zèle, et le bruit du canon annonça la fête du lendemain

(1) P.V., XLI, 6. Original (C 308, pl. 1187, p. 2. signé LE BAS, PEYSSARD). *B^m*, 16 mess.; *Mon.*, XXI, 140; *J. Paris*, n^o 552; *J. Matin*, n^o 710; *Débats*, N^o 652; *M.U.* XLI, 268; *C. Univ.*, n^o 917; *Rép.*, n^o 197; *Ann. R.F.*, n^o 217; *Ann. patr.*, n^o DL; *Audit. nat.*, n^o 649; *J. Perlet*, n^o 650; *C. Eg.*, n^{os} 685, 686; *J.-S. Culottes*, n^o 505. Mentionné par *J. Univ.*, n^o 1689.

(2) P.V., XLI, 7. *B^m*, 17 mess. (2^e suppl^l); *Rép.*, n^o 197; *Débats*, n^o 655; *M.U.*, XLI, 267; *J. Fr.*, n^o 648; *J. Sablier*, n^o 1417; *Audit. nat.*, n^o 649; *J. Lois.* n^o 644; *Mess. Soir*, n^o 684; *Ann. R.F.*, n^o 217; *J. Matin*, n^o 710; *C. Eg.*, n^o 685; *Ann. patr.*, n^o DL.

(3) C 308, pl. 1198, p. 8. Imprimé à Coutances par J.N. Agnès.